

Créteineau-Joly, les sectes et les archives secrètes

Réponse à Mgr Brugues

En 1846, la Providence permit à la police du Vatican de saisir les correspondances échangées parmi les supérieurs de la loge qui coiffait le carbonarisme italien : la Haute Vente. Grégoire XVI voulut faire publier ces documents par un auteur ayant déjà prouvé ses dons de chercheur et d'historien : Jacques Créteineau-Joly (1803-1875), dont l'*Histoire de la Vendée militaire*, très solidement documentée et appuyée sur des témoignages de première main, avait été reçue comme une véritable révélation (elle demeure encore aujourd'hui un ouvrage de référence sur le sujet).

Après diverses péripéties, Créteineau-Joly finit par publier ces lettres dans *L'Église romaine et la Révolution*. On en connaît l'importance : les conjurés déclarent travailler à la formation de ce qu'ils nomment « un pape selon nos besoins », afin d'assurer « le triomphe de l'idée révolutionnaire par un pape » (Lettre de Nubius à Volpe, du 3 avril 1824) ¹. L'authenticité de ces documents explosifs fut garantie par un bref du pape Pie IX (25 février 1861). Cela n'empêcha pas certains d'accuser Créteineau-Joly d'avoir tout inventé. Mais on préféra généralement essayer d'étouffer son œuvre dans le silence ².

Le revue *Lecture et tradition* a publié dans son numéro 81 une lettre de Mgr Jean-Louis Brugues – archevêque émérite d'Angers et archiviste aux Archives Secrètes Vaticanes – adressée aux responsables de la librairie Diffusion de la Pensée Française, à Chiré-en-Montreuil ³ :

« Dans votre site internet, au sujet de l'ouvrage de Mgr de Ségur, *La Révolution expliquée aux jeunes gens* (éd. du Trident, 2017), on peut lire : "L'ouvrage se fonde en partie sur le travail de dépouillement par Jacques Créteineau-Joly, des Archives Secrètes du Vatican." A cet égard, j'ai l'honneur de vous déclarer que, d'après un soucieux dépouil-

1 — Ce plan diabolique a été confirmé par de nombreux témoignages. Voir notamment « Quand Satan rêve tout éveillé », dans *Le Sel de la terre* 92, p. 134-138.

2 — Sur cette conspiration du silence, voir *Le Sel de la terre* 28, p. 65-70 (repris dans l'ouvrage de Louis MEDLER, *Mgr Delassus*, éditions du Sel).

3 — *Lecture et tradition*, n° 81, p. 24 (DPF, 86190 Chiré-en-Montreuil).

lement des Registres d'admission, on peut affirmer qu'aucun chercheur appelé "Jacques Créteineau-Joly" n'a jamais eu accès aux Archives Secrètes Vaticanes. Je vous prie de vouloir rectifier cette information inexacte.»

Pour répondre à cette lettre, Jérôme Seguin apportait, dans la même revue, les précisions suivantes ¹ :

« Voici ce que nous pouvons répondre au R.P. Bruguès, en nous référant à deux sources : le n° 25 du *Bulletin de la Société Augustin Barruel*, fondé et publié à Lyon par Étienne Couvert et Jean Vaquié (ce bulletin ne paraît plus depuis plusieurs années) et *Le Sel de la terre*, n° 28, printemps 1999 (toujours publié par les Dominicains de Couvert de la Haye-aux-Bonshommes, à Avrillé, Maine et Loire).

« Le 23 mai 1846, Créteineau-Joly était mandé par le pape Grégoire XVI qui lui confia la charge d'écrire une histoire des sociétés secrètes et lui *FIT OUVRIER LES ARCHIVES SECRÈTES DU VATICAN*². Puis, il fut reçu par le prince Metternich qui lui ouvrit les archives secrètes de la chancellerie d'Autriche. Devant les révélations qui lui permettaient de mettre en cause des hommes politiques puissants, le pape Pie IX (élu en 1846, après la disparition brutale de son prédécesseur) lui demanda de renoncer à la publication de cette histoire, au moins provisoirement. Il ne voulait pas qu'on pût dénoncer l'ancienne appartenance aux loges maçonniques de princes et de prélats convertis après la Révolution de 1848 et repentis auxquels il avait lui-même pardonné leurs anciens agissements. Dans un geste de dépit, Créteineau-Joly détruisit les quatre volumes de révélations déjà rédigés et en partie imprimés. Plus tard (en 1858), il y eut réconciliation entre l'historien et le pape qui l'encouragea dans la rédaction de *L'Église romaine en face de la Révolution*. Il utilisa les brouillons qui lui restaient de son précédent ouvrage détruit et publia les documents de la Haute-Vente. Mais ces derniers y sont livrés de façon dispersée et d'une consultation peu aisée, du fait que l'ouvrage ne contient pas d'index et la table des matières est peu pratique à consulter. En revanche, les documents utilisés par Créteineau-Joly ont été regroupés et publiés ensemble dans le copieux appendice qui figure à la fin du dernier des trois tomes de la monumentale étude de Mgr Henri Delassus, *La Conjuration antichrétienne*, parue en 1910. »

*
**

¹ — Dans le même numéro 81 de *Lecture et tradition*, p. 24-25.

² — Souligné en gras dans *Lecture et tradition*.

Pour compléter ces indications, nous reproduisons ci-dessous les précisions données par l'abbé Ulysse Maynard, dans son ouvrage : *Jacques Crétineau-Joly, sa vie politique, religieuse, littéraire d'après ses mémoires, sa correspondance et d'autres documents inédits*¹. L'auteur se base principalement sur les *Mémoires* autobiographiques de Crétineau-Joly dont il a pu prendre connaissance après sa mort. Il les cite très largement, après en avoir contrôlé les informations grâce à la correspondance de l'historien et aux témoignage des personnalités qu'il avait rencontrées. L'ensemble est sérieux et fournit des éléments solides, difficiles à mettre en cause. Nous avons sélectionné les passages les plus intéressants et résumé les autres par quelques phrases entre crochets insérées dans le texte. Voici donc le texte de l'abbé Maynard, qui cite d'emblée les *Mémoires* de Crétineau-Joly².

Le Sel de la terre.



Les dernières volontés de Grégoire XVI

Laissons parler nos *Mémoires*.

Le 20 mai 1846, j'étais sur le point de m'embarquer à Ancône, dans l'intention de me rendre en Orient, lorsqu'un avis du cardinal Lambruschini, secrétaire d'État, me fit savoir que le pape Grégoire XVI me demandât à Rome pour me communiquer un projet d'une haute importance. Le vœu du Souverain-Pontife était un ordre pour moi. Je renonçai à l'instant même au voyage de Constantinople ; trois jours après, j'étais aux pieds du vicaire de Jésus-Christ.

« Mon enfant, me dit-il, les médecins prétendent que je ne me suis jamais mieux porté, et cependant je sens là que la mort approche. Je n'ai plus que peu, que très peu de jours à vivre. La mort n'attend pas, et je suis heureux que vous ne m'ayez pas fait attendre non plus. L'état de l'Europe et celui de l'Italie en particulier ne me permettent pas d'espérer pour le pape futur un règne plus paisible que le pontificat actuel. Il y a dans l'air des tempêtes, des révolutions qui ne tarderont pas à éclater.

1 — Abbé Ulysse MAYNARD, *Jacques Crétineau-Joly, sa vie politique, religieuse, littéraire d'après ses mémoires, sa correspondance et d'autres documents inédits*, Paris, Plon, 1875, ch. 5 : « L'historien des sociétés secrètes et de l'Église romaine » (p. 340-402).

2 — Comme les passages entre crochets, les sous-titres ont été ajoutés par nos soins.

« Je ne serai plus là pour les conjurer : mais je veux, en mourant, rendre à mon successeur un service dont j'espère qu'il ne méconnaîtra pas le prix. Êtes-vous homme à conspirer avec moi pour arriver à ce résultat ? »

Je fis un signe de respectueux assentiment; le pape continua : « C'est mon testament politique que je vous confie. Il est renfermé dans un vœu ; et, puisque vous avez toujours eu si largement le courage de votre opinion, je vous demande de tailler votre plume, et de me promettre, sans vous arrêter aux obstacles, d'écrire l'*Histoire des Sociétés secrètes et de leurs conséquences*. »

Cette révélation inattendue me fit faire un soubresaut d'étonnement.

« Ce que j'exige de vous est grave et difficile, je le sais. Il y a des dangers de plus d'une sorte à courir, des stylets à braver, de longs voyages à entreprendre, de pénibles études à faire pour arriver à la manifestation complète de la vérité. Mais, avec l'aide du ciel, on surmonte tous les périls, on vient à bout de tous les travaux. Vous m'avez donné votre mesure dans l'*Histoire de la Vendée militaire* et dans celle de la *Compagnie de Jésus*. Je veux que vous ne me refusiez pas ce dernier bonheur ».

— Il en sera fait ainsi que Votre Sainteté l'ordonnera, répondis-je à ce noble vieillard, dont la confiance me touchait au moins autant qu'elle m'honorait. Mais, Très-Saint-Père, avant de combattre, on doit se procurer des armes, et j'ignore à quel arsenal il faudra frapper pour en avoir.

« L'arsenal n'est pas loin, reprit le pape ; le cardinal Bernetti en a la clef, et il ne demande pas mieux que de vous la livrer. C'est un de vos meilleurs amis et mon ancien ministre. Il connaît à fond les mystérieuses intrigues des Sociétés secrètes, il en suit à chaque heure les sanglantes ou ridicules ramifications, et depuis longtemps il a des ordres de moi pour réunir de précieux matériaux. Le cardinal Lambruschini en fait autant de son côté. J'ai moi-même certains documents de la plus haute importance ».

— Avec Votre Sainteté et ses deux secrétaires d'État pour collaborateurs politiques et complices littéraires, il est de toute impossibilité que je ne fasse pas un bon ouvrage. Mais il faut qu'il soit excellent pour produire les fruits que le pape en attend ; or, il ne peut être excellent qu'à la condition d'être complet ; et, complet, comment le sera-t-il, si l'auteur n'a à sa disposition que des documents relatifs aux États Romains ?

— « Durant les quinze années de mon pontificat, j'ai butiné partout les pièces du procès à instruire contre les ennemis perpétuels de l'Église et des trônes. Ces pièces, recueillies d'ici et de là, et qui, dans leur ensemble, jettent une épouvantable lumière sur le but réel des Sociétés secrètes, sont pour ainsi dire *disjecti membra poetæ*. Elles appartiennent à tous les pays, et serviront de jalons à une histoire générale ».

— Ce n'est pas encore assez, Très-Saint-Père. Pour pénétrer jusqu'au fond des Sociétés secrètes, et forcer le monde entier à voir clair dans leurs

ténèbres, il nous faut le concours direct et effectif du roi de Naples, et surtout du prince de Metternich. Votre Sainteté peut-elle y compter ?

— « Je me charge du roi Ferdinand. Quant à Metternich, je lui ferai écrire, et je sais de source certaine qu'il ne me refusera pas d'entrer dans une entreprise à laquelle il a plus d'une fois songé. [...] Il faut faire présenter à Metternich l'histoire et l'historien par un cardinal qui lui soit agréable. Je vais charger officiellement de ce soin le cardinal Altieri, à qui il a toujours témoigné une vive affection, et qu'il a traité comme un fils durant sa nonciature à Vienne. En attendant, vous allez partir pour Naples. Vous exposerez ma pensée au roi, et il l'adoptera. »

Cette conversation, dont chaque mot est resté profondément gravé dans ma mémoire et dans mon cœur, avait épuisé le souverain Pontife. Après quelques moments de silence, surmontant sa fatigue et sa douleur, il me prit la main, la serra presque convulsivement, et ajouta : « J'ai votre promesse. En vous embrassant, en vous bénissant, peut-être pour la dernière fois, je vous demande de ne l'oublier jamais. Je suis pauvre comme un vieux camaldule, et n'ai à vous offrir que ce chapelet : prenez-le comme un souvenir de moi ; puissent mon souvenir et ce gage vous soutenir au milieu des luttes et des tribulations que cet ouvrage doit nécessairement jeter dans votre vie ! »

Au sortir du Vatican, je me rendis chez les cardinaux Bernetti et Lambruschini. Le cardinal Lambruschini était le secrétaire d'État tout-puissant. Il écrivit sur-le-champ à diverses cours, afin que chacune pût se mettre en mesure de seconder les vues du Saint-Père. De son côté, le cardinal Altieri, dès le 28 mai, écrivit au prince de Metternich.

Cependant, j'étais déjà en route pour Naples. A peine arrivé, je vis le roi. La première parole qu'il m'adressa fut celle-ci, qui me frappa d'une véritable stupeur : « Vous venez à moi, monsieur Créteineau-Joly, de la part du pape Grégoire ; et à l'instant même je reçois de Rome la nouvelle de sa mort imprévue et presque subite. »

Élection de Pie IX

Le coup était terrible. Après avoir laissé le roi donner des regrets bien légitimes au saint vieillard que j'avais toujours vénéré comme un père, je lui communiquai ce que l'illustre défunt avait attendu de son royal concours. « C'est une idée providentielle, me répondit-il. Persévérez dans cette entreprise, malgré le coup si funeste qui la frappe au berceau. Mes ministres seront entièrement à votre disposition pour les recherches à faire dans les différentes archives de l'État. » Puis, me montrant du doigt une grande armoire ayant la forme d'une bibliothèque fermée : « C'est l'archive du roi François mon père, ajouta-t-il ; là sont les papiers les plus intimes des Sociétés se-

crètes. Je me charge de les explorer moi-même, avec le concours du P. Manera, provincial des Jésuites de Naples, qui, sans aucun doute, sont entièrement à vous. Quand l'exploration sera en bon train, je vous en ferai connaître les résultats. »

Mais, de toute nécessité, il fallait attendre l'élection d'un nouveau pape, à qui toutes les convenances ordonnaient de réserver le droit de confirmer ou de modifier, selon ses idées particulières, le projet du défunt Pontife, et surtout le choix qu'il avait fait de l'historien. Le roi de Naples approuva complètement cette résolution. Pour laisser à chacun la liberté que je me refusais à moi-même, le 5 juin, je m'embarquai sur *le Mentor* avec M. Dudon, et j'allai, en attendant, faire une petite course en Orient.

Dans les premiers jours de juillet, nous apprîmes d'une manière certaine que le cardinal Mastai-Ferretti était élu souverain Pontife. Le 16 du même mois, j'arrivais à Rome, afin de le consulter au sujet de l'histoire qui m'avait été imposée comme un devoir de conscience. Quelques semaines auparavant, j'avais laissé Rome calme et laborieuse ; je la retrouvais en proie à tous les accès d'une oisiveté délirante. Ce qui m'étonnait et m'attristait le plus, c'est qu'on outrageait dans son pontificat Grégoire XVI, dont les actes, comme les victoires d'Épaminondas, étaient pour lui de glorieux témoins. Je ne comprenais rien à ce contraste de dénigrement et d'enthousiasme.

Au changement de scène, supposant un revirement des esprits, je jugeai que c'en était fait de *l'Histoire des Sociétés secrètes*, et que le nouveau pape allait tuer l'œuvre avant sa naissance. Quelle ne fut donc pas ma surprise, lorsque, introduit devant lui, sur la prière du P. Roothaan, je l'entendis me dire : « Je suis instruit, par les cardinaux Lambruschini et Bernetti, du dessein de mon antécédent. C'est aussi le mien ; et je crois faire œuvre sage en vous invitant à y donner suite. »

Il me fut impossible de dissimuler un soubresaut de joyeux étonnement. Pie IX s'en aperçut : « J'ai beaucoup pardonné, se hâta-t-il d'ajouter avec un accent de grande énergie ; mais il faut laisser à l'histoire ses justices. Mettez-vous donc au travail. Allez à Vienne. Le prince de Metternich est prévenu par le cardinal Altieri, et vous attend pour vous communiquer les pièces. Nous en réunirons de notre côté. Vous reviendrez à Rome ; vous y passerez l'hiver, et vous écrirez sous nos yeux cette grave histoire. »

Pie IX, en me congédiant, me prit la tête dans ses deux mains, « Allez, me dit-il, et faites ainsi qu'il vous a été commandé ». Je m'inclinai pieusement sous sa bénédiction, et je partis pour la France.

A peine de retour à Paris, je reçus la visite de M. de Than, chargé d'affaires d'Autriche, qui me donna communication d'une dépêche du prince de Metternich, m'informant qu'il allait passer quelques semaines dans ses terres de Bohême, et me priant de n'arriver à Vienne que vers le 10 octobre (1846).

Enquête à Vienne

Le 10 octobre j'étais à Vienne, et j'eus immédiatement une première entrevue avec le prince. [...] Entre sa fameuse conférence de Dresde avec l'empereur Napoléon et un attendrissement bucolique sur ses goûts champêtres et sa vocation médicale, il saisit un moment pour applaudir à la pensée du pape Grégoire. Il me traça le plan du livre que j'entreprenais ; il en arrangea, comme une de ses dépêches, les lignes importantes. Il sema cette conversation, dont, à ma grande joie, il faisait tous les frais, de mots piquants, d'aperçus ingénieux et de sinistres révélations. Puis il finit par me dire qu'il allait, à l'instant même, me mettre en rapports intimes avec les principaux directeurs de sa chancellerie ». *L'instant même* d'un Allemand, c'est toujours une ou deux semaines.

[Ici, l'abbé Maynard ajoute en note : *Le comte de Flahaut, ambassadeur de France à Vienne, aida aussi Crétineau auprès du prince, comme en témoigne cette lettre, datée du 14 octobre : « J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, afin d'obtenir du prince de Metternich la permission de faire des recherches dans les archives de la chancellerie d'État. — Le prince, à qui j'ai fait connaître votre désir, m'a dit qu'il avait déjà eu le plaisir de vous voir, et qu'il vous accorderait sans difficulté l'autorisation que vous lui avez demandée ». Mais la phrase même à laquelle se rapporte cette note, dit assez qu'il y eut bien des lenteurs, des négligences, des mauvais vouloirs, qui désespéraient Crétineau. C'est ce qu'on voit encore dans la lettre suivante, adressée par lui le 27 octobre, au prince de Metternich : « Mon prince, j'ai eu l'honneur de vous écrire, le 22 de ce mois, pour vous annoncer l'opposition que je rencontre dans la chancellerie à l'exécution des ordres donnés par V. A. Il m'a été impossible d'obtenir communication des actes judiciaires que vous m'aviez promis. Ce refus, au moins étrange, a paralysé l'œuvre à laquelle vous assuriez le plus actif concours. Dans une impatience trop légitime, — car voici plus de six mois que cette histoire occupe tous mes moments et m'entraîne dans des frais considérables, — j'ai attendu que V. A. prît une détermination quelconque. Cette détermination n'est pas venue. Je suis dans l'impossibilité de prolonger un séjour qui me désespère sous tous les rapports, et je veux y mettre fin. J'ai donc l'honneur d'annoncer à V. A. que je partirai demain soir pour Paris. J'étais arrivé à Vienne le cœur plein de joie, me faisant une fête de voir le prince de Metternich, et me dévouant à un ouvrage qu'appelaient le dernier vœu du pape Grégoire et les vôtres. Vous deviez, mon prince, me soutenir de tous vos moyens dans la lutte, m'éclairer de vos lumières, mettre à ma disposition toutes les archives impériales. De ce rêve, où je joue peut-être ma vie, qu'est-il résulté ? Vous le savez aussi bien que moi, et c'est avec le découragement dans l'âme que je renonce à cet ouvrage. Je pars donc, sans avoir un tort à me reprocher, triste et désespéré, triste de la position qui m'est faite, désespéré de voir que les*

monarchies ne savent pas mieux se défendre. » — Le jour même, le baron Hügel répond à Crétineau que le prince était absent de Vienne, qu'il vient d'y rentrer, et qu'il le recevra le lendemain à la chancellerie d'État.

Suite des *Mémoires de Crétineau-Joly*, cités par l'abbé Maynard :]

Le prince [Metternich] alors me renvoya au baron de Pont, conseiller aulique, et, depuis de longues années, directeur des archives où s'accumulaient tous les documents relatifs à mon ouvrage. Le baron de Pont était créature du prince de Metternich. Il avait de la distinction dans l'esprit et dans les manières ; mais il prenait tellement au sérieux la garde du dépôt confié à ses soins, qu'il pouvait à peine comprendre qu'on fût assez téméraire pour songer seulement à s'y introduire. Avant de m'en ouvrir la porte, il lui fallut au moins deux ou trois ordres, des plus impératifs, du chancelier d'État. J'entrai enfin, et pus faire ample provision de documents de toute espèce. [...]

Le nonce apostolique à Vienne était le cardinal Viale-Prela, homme d'esprit et d'intelligence, réunissant dans une rare harmonie les vertus de son état et les qualités que le monde recherche. Il assistait souvent à nos entretiens avec le prince, à qui il avait l'art de faire accepter ce que j'avais le tort de présenter sous une forme trop absolue. Mais, dans la chancellerie autrichienne, se trouvaient alors beaucoup d'employés émérites, qui, par mauvais vouloir, par instinct révolutionnaire, ou par crainte d'un dérangement quelconque, ne se prêtaient qu'à contrecœur à mes recherches. La Providence m'envoya alors un concours inespéré. Le comte Henri de Bombelles, ancien ambassadeur d'Autriche à Turin et à Saint-Pétersbourg, remplissait alors les fonctions de gouverneur du jeune archiduc François-Joseph, aujourd'hui empereur. Français d'origine, M. de Bombelles s'était donné, pendant l'émigration, une autre patrie. Il la servait, comme ses deux frères, avec un habile dévouement, que l'Autriche récompensa par les plus hautes dignités. Le comte de Bombelles apprit, par la duchesse d'Anhalt, ma présence et la raison de mon séjour à Vienne, et il eut la complaisance de venir m'offrir ses bons offices. Durant toute sa carrière diplomatique, il s'était occupé de la question des Sociétés secrètes, qu'il avait vues à l'œuvre en Italie, en Pologne et en Russie.

Il voulut bien m'initier aux résultats qu'une position officielle et des relations de famille ou d'amitié l'avaient mis à même d'obtenir.

Dans nos conversations à l'hôtel de Londres et au château de Schönbrunn, où la cour résidait, il me révéla sur pièces des complots qui auraient dû tenir en éveil tous les gouvernements. « Osez, si vous le pouvez, divulguer ces mystères, me disait-il. Ce sera le plus éminent service qui jamais peut-être aura été rendu à la civilisation ; mais vous n'irez pas jusqu'au

bout. Si le poignard des Carbonari ne vous arrête pas en chemin, soyez sûr qu'il se rencontrera des princes intéressés à vous condamner au silence. »

Le pronostic du comte de Bombelles, les paroles de tristesse ou de terreur qui, tombant de ses lèvres, empruntaient à sa mâle franchise et à sa belle figure quelque chose de solennel ; les révélations de certains hauts personnages, placés près du trône ; mes réflexions et mes pressentiments personnels : tout me disait que j'allais me heurter à l'impossible, et je me surpris regrettant de m'être ainsi jeté dans les aventures. Le Père Beckx, maintenant général de la Compagnie de Jésus, habitait Vienne en ce moment. Avec la duchesse d'Anhalt, dont il était le directeur, et quelques intimes de la princesse, tels que le baron de Meysenbug, M. Pilat et le docte Hurter, l'auteur de la belle *Histoire du pape Innocent III*, je parcourais les difficultés que nous sentions instinctivement se dresser autour de cette histoire. Chaque document nouveau était à la fois un stimulant et un obstacle.

M. de Metternich avait des hésitations. Il en coûtait à sa générosité, banalement universelle par satiété du pouvoir, de faire autrement que par dépêches diplomatiques la guerre aux passions mauvaises et aux doctrines de désordre. Le comte de Bombelles s'aperçut de ce mouvement de recul, qui pouvait avoir son contrecoup à la chancellerie ou dans les ministères et il me décida à prendre la route de Trieste.

Enquête à Venise et Milan

A Venise et à Milan, ces deux grands foyers de conspirations, des ordres avaient été donnés pour que les recherches précédassent mon arrivée. D'un autre côté, le pape Pie IX, inquiet de mon séjour prolongé dans la capitale de l'Empire, me pressait, par l'intermédiaire des Jésuites, de revenir à Rome. Il avait hâte de me voir la main à l'édifice, plus hâte encore de connaître les matériaux recueillis dans mes explorations. Ils étaient graves, ils abondaient de toute source ; car à Vienne, à Venise et à Milan, la force des choses me mettait en relation avec des hommes qui avaient un puissant intérêt à ce que tant de mystères d'iniquité fussent enfin découverts.

Mais d'autres avaient un intérêt non moins grand à les ensevelir dans l'oubli ; et, par-dessus tous, Charles-Albert de Sardaigne [le père de Victor-Emmanuel].

Par ambition, Charles-Albert s'était livré dès sa jeunesse aux chefs des Sociétés secrètes ; par lâcheté, il les avait trahis ou abandonnés à l'heure des désastres. Il y revenait dans toute la maturité de l'âge, et après plusieurs années d'un règne heureux. Un archiduc d'Autriche et une grande dame, qui le retint longtemps sur la pente révolutionnaire, m'avaient initié au secret de cette âme qui se démasquait en 1846. [...]

A Vienne, et surtout à Milan, bien des documents m'avaient été confiés, qui prouvaient la complicité de Charles-Albert dans le travail souterrain des Sociétés secrètes, ou plutôt me le montraient comme un jouet entre les mains de leurs chefs. [...].

[Crétineau-Joly rencontre Charles-Albert, qui écrit à Pie IX.]

Hésitations de Pie IX

Le 16 novembre [1846] j'arrivai à Rome. Dès la première audience que m'accorda le souverain Pontife, à ses recommandations de charité chrétienne, à ses élans d'amour paternel pour les conspirateurs repentants, je vis que j'allais trouver à Rome, dans les sentiments généreux du pape, un obstacle plus insurmontable qu'à Gênes, dans les obsessions d'un prince complice et dupe. D'autant plus que là où Charles-Albert n'avait à son service que la prière, Pie IX pouvait interposer un ordre auquel j'étais bien résolu de me soumettre. C'est ce qu'avaient bien compris Charles-Albert et ses conseillers ; et c'est pourquoi une dépêche avait été adressée au pape, pour lui représenter les inconvénients d'une pareille histoire, et le prier de m'en interdire la composition.

Pie IX s'informa de mes voyages et de leurs résultats ; il m'assura que les dossiers des conciliabules italiens avaient été rassemblés par ses ordres, et il me dit de m'entendre avec le cardinal Gizzi, son secrétaire d'État, et Mgr Corboli-Bussi, l'homme de sa confiance.

[L'abbé Maynard ajoute en note : *La preuve de ces assertions se lit dans les lettres suivantes du père de Villefort et du père Roothaan à Crétineau, qui s'inquiétait, à Vienne, du silence du cardinal Altieri. Le 13 octobre, le P. de Villefort lui écrivait de Rome : « Soyez certain que vous aurez ici communication de toutes les notes que vous désirez et qui pourront vous être utiles. Le cardinal Altieri ne vous répond pas, parce qu'il se défie toujours de la fidélité des voies de communication ; mais il m'a de nouveau confirmé de vive voix l'assurance que je vous ai déjà fait transmettre de sa part. »*]

Tout à coup, s'arrêtant comme par une inspiration soudaine : « C'est chose grave, ajouta-t-il, et il faut y réfléchir devant Dieu. Allez à Naples ; voyez le roi et ses ministres. Cependant, je prierai au pied de ce crucifix. Quelque résolution qu'il m'inspire, promettez-moi de vous y conformer. » Malgré la prévision du sacrifice que m'imposait un tel engagement, je promis sur mon honneur et sur ma foi [...]. La conversation se prolongea assez avant dans la nuit [...].

Enquête à Naples

Le 27 novembre [1846], j'étais à Naples. J'avais pour m'introduire des lettres que le P. Manera, par ordre du Saint-Père, m'avait données pour le roi, pour ses ministres, et pour son confesseur, Mgr Cocle, archevêque de Patras. [...] Je vis le marquis Pietra-Castella, président du conseil, et le marquis del Carretto, ministre de la police. Tous deux avaient été carbonari en 1820 ; mais ils étaient de la race de ces hommes qui passent à tous les gouvernements sous prétexte de servir leur patrie, et qui attendent à peine l'ordre du maître pour lâcher cours à la servilité de leur obéissance. Le roi leur ayant parlé de mon dessein avec approbation, ils ne manquèrent pas de l'approuver à leur tour, et me promirent même de s'y associer de la façon la plus active. A une condition toutefois : c'est que, par des réticences plus ou moins habiles et loyales, l'historien biaiserait avec la vérité sur leur compte, et sur le compte aussi du marquis Fortunato, du chevalier de San-Angelo et de la plupart des hauts fonctionnaires de l'État, qui, sous l'impulsion du roi François de Naples, père du roi Ferdinand, s'étaient jetés à corps perdu dans la Révolution et les Sociétés secrètes.

Il me restait à voir Mgr Cocle, alors en grand crédit dans le royaume, et de qui, au dire de chacun, dépendait le succès de l'entreprise. Je me rendis donc au couvent des Liguoriens, où le puissant confesseur, religieux de cet ordre, continuait de demeurer. Je n'y arrivais pas sans défiance et sans crainte. Ce que Grégoire XVI m'avait confié plusieurs fois au sujet de Mgr Cocle, venait de m'être confirmé par le général Saluzzo, premier aide de camp du roi. « Il a été carbonaro comme les autres, m'avait dit le général ; il l'est peut-être encore ; et, du moins, il tient toujours de cœur à tout ce qui touche aux Sociétés secrètes. Faites tous vos efforts pour l'amener à vous, mais je doute que vous y réussissiez. »

En effet, mon entrevue avec Mgr Cocle fut pénible et orageuse. Non seulement il me refusa son concours, mais il alla jusqu'à nier les promesses qui m'avaient été faites dans mon précédent voyage. Ma loyauté s'emporta, et je sortis en le menaçant de quelque révélation terrible.

Après un tel éclat, il n'était plus aisé d'aborder le roi. Les avenues du palais se trouvaient sous la surveillance immédiate du confesseur, dont le premier soin avait dû être d'en fermer la porte la plus dérobée à ma personne et à mes messages.

J'étais seul, livré à de tristes réflexions, attendant un conseil du général Saluzzo, lorsqu'une pensée rapide comme l'éclair traversa mon esprit. Le confesseur niait l'engagement du roi ; j'écrivis au roi, le 5 décembre, la lettre suivante :

« Sire, le 2 juin 1846, j'eus l'honneur de présenter mes respectueux hommages à Votre Majesté ; et, dans cette audience, je lui fis part de l'ouvrage

dont le pape Grégoire XVI venait de concevoir la première idée. Votre Majesté daigna approuver ce projet. Pour en rendre l'exécution plus facile et jeter sur le carbonarisme une lumière plus vive, je devais m'entourer de tous les documents. Je m'adressai à Votre Majesté sans l'intermédiaire d'aucun ministre. Le roi comprit toute l'importance de cette histoire ; il promit de me seconder en ordonnant des recherches dans les archives de l'État. Votre Majesté ajouta même que les archives de sa famille me seraient ouvertes. Fort de cette royale promesse, qui depuis m'a été souvent confirmée par ordre du roi et à laquelle je me suis pleinement confié, car c'était la parole d'un Bourbon, j'ai réuni, avec des peines infimes, et après de longs voyages, tous les matériaux de cette histoire. A Vienne, le prince de Metternich m'a fait pénétrer dans les actes de la chancellerie impériale ; à Rome, le nouveau pape a confirmé le vœu de son prédécesseur, et j'arrivais à Naples, bien persuadé qu'aucun obstacle ne s'élèverait contre la volonté du roi. Huit jours se sont écoulés depuis mon arrivée, et, je l'avoue avec regret, tout me semble conspirer pour entraver cette œuvre monarchique. Hier matin même, Mgr Cocle, le confesseur de Votre Majesté, m'a déclaré que l'archive du roi François avait été détruite, et qu'il était absolument impossible qu'on me communiquât les papiers de la famille royale. Cette impossibilité, qui prend peut-être sa source dans des craintes ou dans des remords qu'il ne m'appartient pas de sonder ici, me place dans une position que mon honneur me défend d'accepter. L'*Histoire du Carbonarisme*, dont Votre Majesté a deviné le titre, lors même qu'il était encore un secret, n'est point, comme on a pu essayer de le faire entendre au roi, une œuvre de réaction ou de partialité. Elle n'a point pour but d'attaquer les repentins sincères ou les erreurs que de bons services ont rachetés. Faite dans l'intérêt des monarchies, elle doit être monarchique avant tout. Peut-être, Sire, s'est-on servi du respect que vous portez à la mémoire de votre père, le roi François, pour arriver à un résultat dangereux ? Peut-être a-t-on dit au roi que cette œuvre serait un coup de canon tiré contre sa famille ? Je ne veux pas ici rechercher plus avant les motifs de tout ce qui se passe ; mais, s'il en était ainsi, je prie Votre Majesté de ne pas oublier que je suis venu à Naples pour obtenir les documents qui justifient, puisque j'ai à ma disposition les pièces qui accusent. Dévoué de cœur et d'esprit au principe de la légitimité, professant, dans mes écrits et dans les actes de ma vie, le culte de l'autorité, ce n'est pas moi qui essayerai d'en affaiblir les ressorts. Je sais tout ce qu'un pareil livre, utile aux souverains et à leurs successeurs, peut avoir en lui de bon ou de périlleux. Le plan en a été tracé de concert avec le prince de Metternich. C'est dire à Votre Majesté avec quelle prudence il sera écrit. Je ne puis donc croire que le roi refuse de tenir une parole engagée avec tant de royale franchise, une parole sur laquelle je compte depuis six mois, et dont l'accomplissement ne peut qu'être avantageux à ses prédécesseurs et à ses héritiers sur le trône. Cette parole n'est plus un mystère ; beaucoup de personnages la connaissent

par Votre Majesté ou par moi. Il m'importe donc de savoir si Mgr Cocle a été chargé officiellement d'exprimer la volonté du roi sur cette affaire, car alors je serais forcé, à mon profond regret, de clore par cette lettre explicative l'histoire du Carbonarisme, et une pareille page ne s'y trouvera pas, j'espère. Daignez, Sire, peser dans votre sagesse les motifs que j'expose brièvement à Votre Majesté, et ceux surtout que votre exquise connaissance des hommes vous indiquera, comme les mobiles secrets du refus. J'aurais vivement désiré qu'il me fût permis de voir le roi. Jusqu'à ce jour, cela n'a pas été possible. Il me reste à me confier à sa parole. C'est cette parole que j'invoque, et qui ne peut pas me faillir, car un Bourbon ne saurait mentir à un Vendéen. » [...]

Sans succès, Créteineau revint à Rome.

Le recul de Pie IX

Dans une audience du 21 décembre [1846], le pape lui déclara qu'il avait prié et réfléchi. Sa charité de père et son devoir de prince s'opposaient à une histoire qui, dans les circonstances présentes, pouvait offrir plus d'un danger. Créteineau s'inclina en signe de filiale obéissance. Le pape ajouta qu'il lui devait un dédommagement, et qu'il allait le bénir comme l'auteur de *l'Histoire politique des papes* dont ils devaient s'occuper ensemble après la Noël et les Rois. [...]

« Je n'ai eu l'honneur de revoir Sa Sainteté, écrit Créteineau, que le vendredi 27 novembre 1857. »

[Fidèle à son engagement, Créteineau annula la parution de son ouvrage sur les sociétés secrètes. Mais il glissa dans un ouvrage sur le pape Clément XIV plusieurs passages qui semblaient critiquer Pie IX et qui indisposèrent celui-ci. L'abbé Maynard note à ce sujet : « Je n'ai plus à revenir sur le Clément XIV, si ce n'est pour noter en cet endroit qu'il y eut peut-être une petite vengeance de l'empêchement mis à *l'Histoire des Sociétés secrètes* dans les phrases qui blessèrent le cœur du pape. Car Créteineau regretta toujours qu'on l'eût empêché d'écrire cette histoire, à laquelle il ne renonça pas de bien des années, quoique fidèle à la parole donnée à Pie IX de ne la publier que de son consentement. » — De fait, les circonstances manifestèrent assez vite l'utilité d'une telle œuvre.]

En 1849, pendant que le pape était à Gaëte, le cardinal Fornari, nonce à Paris, l'engagea même à la reprendre, jugeant l'ouvrage plus nécessaire que jamais, et assurant que le pape ne demandait pas mieux que de lui rendre sa liberté d'action. Pour s'en assurer, le cardinal en référa à Gaëte. Quelques jours après, il recevait une dépêche du cardinal Antonelli, dans laquelle Créteineau put lire que le Saint-Père ne lui avait point fait *divièto* [défense] de composer *l'Histoire des Sociétés secrètes*, et qu'il en avait seule-

ment jugé, en 1846 et 1847, la publication inopportune ; mais qu'il croyait utile, vu le changement des circonstances, de donner suite à l'ouvrage.

Crétineau se remit donc au travail, mais sans sa confiante ardeur accoutumée, et trouvant dans les ballottages passés du livre le pressentiment de son échec définitif.

D'ailleurs ses amis de Rome, soit dans la Compagnie de Jésus, comme le P. Janseen, soit dans le Sacré Collège, comme le cardinal Bernetti, ne l'y encourageaient guère [Bernetti le lui déconseillait même fortement].

[...] Le livre était presque achevé, et en partie imprimé. Crétineau m'en a lu en épreuves plusieurs chapitres. Dans un jour de dépit, il jeta tout au feu. Mais il a toujours regretté, je le répète, qu'on lui eût lié les mains et mis un bâillon, et d'autres, plus tard, partagèrent ses regrets.

La chose ne doit plus étonner personne – écrivait-il à son fils le 21 novembre 1860 – aujourd'hui que tous les masques tombent. Je voulais, en 1847, les déchirer sur tous ces ignobles visages, princes, généraux, ambassadeurs ou prélats. On a redouté le scandale, ou plutôt les coups de stylet. On a fait de la modération et de la prudence : cela conduit doublement à Gaëte. Les Sociétés secrètes règnent aujourd'hui ; elles veulent briser le christianisme à Rome, sur le tombeau même des apôtres Pierre et Paul. L'hypocrisie vient en aide à la brutalité. L'astuce de Julien l'Apostat dirige les emportements d'un Henri VIII de troisième catégorie, et il y a de grandes lâchetés à redouter. Ce qu'on appelle les mauvaises têtes n'existe plus qu'à l'état de légende, et nous sommes conduits par les couards, jusqu'au jour où ils s'arrangeront avec l'élasticité de leurs consciences pour conseiller la honte. — Tout le monde me fait l'honneur de me croire enveloppé dans le manteau d'Élie. J'ai mon paletot, qui me suffit ; mais je flaire assez bien les lâches, les traîtres et les révolutionnaires. Je ne sais que cela, et je commence à ne pas le savoir trop mal.

Ne pouvant ni se résigner à perdre une moisson si péniblement récoltée, ni s'arracher à un sentiment plus ou moins inconscient de rancune et de petite vengeance, Crétineau cherchait un sujet historique où il placerait une partie des pièces de *l'Histoire des Sociétés secrètes*, et où il viderait son esprit et son cœur dans un jugement et un tableau passionné du pontificat de Pie IX, lorsqu'on vint lui proposer *l'Histoire du Sonderhund*. [...]

[*Histoire* dans laquelle Crétineau égratigne sérieusement Pie IX – ce qu'il regretta ensuite.]

Créteineau hérite des archives Bernetti

[...] Comment réparer sa faute et se bien remettre avec Pie IX ? Une demande secrète de pardon, un voyage expiatoire *ad Limina apostolorum* évidemment, ne suffisait pas. Publique avait été l'offense, publique devait être la réparation. Dans un livre avait été exprimée l'injure, dans un livre justice devait être rendue. Créteineau songea donc à un livre, où il pourrait employer quelques-unes de ses pièces, qu'il ne se résignait pas à perdre, et où il trouverait une belle et juste place à faire à Pie IX. Il s'arrêta au projet d'une *Histoire de la Révolution en Italie*. Immédiatement il partit pour Rome, afin de le soumettre au cardinal Antonelli. [...]

Dans l'intervalle, de nouveaux documents étaient venus aiguillonner encore son désir d'écrire contre les Sociétés secrètes et la Révolution. En 1852, le cardinal Bernetti mourait à Rome, lui léguant ses papiers politiques¹. Averti aussitôt par Mgr Fioramonti, secrétaire des lettres latines, Créteineau partit pour Rome, afin d'en prendre possession. C'était chose difficile. Suivant la loi ou la coutume de toutes les nations, les papiers politiques d'un ancien ministre devraient faire retour à la secrétairerie d'État. Aussi, faisait-on bonne garde autour de ce trésor, et le signalement de Créteineau était donné à la police, avec ordre de l'en écarter, ou de l'arrêter au moins, s'il parvenait à s'en rendre maître, avant sa sortie de Rome. Créteineau avait bien réussi en effet, avec la connivence de ses amis, à mettre la main sur les papiers ; mais comment les dérober à la police et les emporter en France ? Dans cet embarras, il est accosté par un Anglais, converti au catholicisme par la lecture de *l'Histoire des Jésuites*. Très curieux d'autographes, le bon Anglais lui demande comment il s'y prend pour s'en procurer de si précieux.

« Voulez-vous, lui dit Créteineau, vous mettre en campagne et travailler de compte à demi avec moi ?

— *Oh ! yes*, répond l'Anglais ; *que faut-il faire ?*

— Une chose très simple : d'abord, échanger nos passeports ; ensuite, vous tenir coi, et me laisser agir. Il pourra bien vous en arriver quelques petits désagréments, mais vous vous en tirerez sans trop de frais, et avec les avantages, sinon avec les honneurs de la guerre. Pas un mot de plus ! Je vous donne rendez-vous à Civita-Vecchia, et là nous partagerons le butin ! »

On devine la suite. L'Anglais, porteur du passeport de Créteineau, est pris d'abord pour lui et emprisonné sous son nom. Le vrai Créteineau, cependant, fait ses paquets, et part de Rome sous le nom de l'Anglais. Un comte, garde-

1 — Le cardinal Tommaso Bernetti (1779-1852) fut secrétaire d'État des papes Léon XII (1823-1829) et Grégoire XVI (1831-1846). Il était connu pour son intransigeance doctrinale et pour sa lutte acharnée contre les Carbonari. (NDLR.)

noble, allant de Rome à Civita-Vecchia pour affaires d'Etat, le ramène, lui et son trésor, aux frais du pape ! Là, le rejoint son Anglais, qui, au bout de quelques heures, n'avait pas eu de peine à recouvrer sa liberté. Créteineau le console de sa mésaventure en lui abandonnant force autographes insignifiants, comme billets d'invitation ou compliments, mais qui, par leurs signataires, avaient pour lui la même valeur qu'un document historique. Il fait un second choix dans son riche héritage : il se réserve toutes les pièces ayant trait à l'ouvrage qu'il projette, et renvoie immédiatement à Mgr Fioramonti les correspondances purement politiques.

Ainsi fit-il, du reste, des papiers dont il s'était servi pour *l'Histoire des Sociétés secrètes*, et, un peu plus tard, des papiers de *l'Église romaine*, qu'il tenait, par l'intermédiaire de Mgr Fioramonti, des cardinaux Bernetti et Lambruschini : après avoir mis les premiers quelque temps, au commencement du second Empire, en sûreté en Angleterre, et employé les autres, il renvoya le tout à leur légitime propriétaire.

Des documents indubitablement authentiques

En dire l'origine, n'est-ce pas en dire l'authenticité, ridiculement contestée par quelques-uns ? Et moi-même, lorsqu'il m'apportait à traduire, en 1861, le bref qu'il venait de recevoir du Saint-Père, bref de félicitations qui était en même temps un certificat de l'authenticité des documents, à sa jactance triomphale je répondais d'abord :

Pour moi, et pour tous ceux qui savent votre intimité avec Fioramonti, qu'est-ce que cela prouve, sinon uniquement, ou, tout au plus, principalement, la complaisance de votre ami ? Un matin, le secrétaire des lettres latines, *le Latin*, comme vous l'appellez familièrement, aura présenté à la signature de Pie IX un bref commandé par le Saint-Père, je vous l'avoue, mais où il aura eu le soin glisser le mot qui vous charme, et voilà tout !

Non ; et le mot était bien l'expression et la preuve exacte de la chose, à savoir de l'authenticité des pièces, que nul ne pouvait attester mieux que Fioramonti, puisque c'était lui qui les avait livrées. Aussi l'entendrons-nous plus tard renouveler son attestation et les proclamer encore entièrement authentiques.

« C'est son style ! » ai-je entendu dire à quelques-uns, qui voulaient absolument que Créteineau les eût forgées. Eh ! sans doute, c'est son style, puisque c'est lui qui les a traduites, et que, semblable en ce point à Voltaire, qui, selon le mot de Montesquieu, se substituait toujours un peu à son auteur, il était bien incapable de s'astreindre à une traduction d'une exactitude en quelque sorte interlinéaire. Donc, s'il y a quelque infidélité

dans ses traductions, c'est au sens où l'on reprochait au traducteur d'Ablancourt de ne faire que de « belles infidèles » mais, pour le fond, tout est exact, et l'inexactitude n'est que dans un détail ou dans un mot.

A mon objection de tout à l'heure, Créteineau se contenta de sourire, et j'avoue que, jusqu'à ces derniers mois, il me restait de légers doutes, que je n'ai pas feint de communiquer à ses fils. Il ne saurait plus en rester aujourd'hui, que la preuve de l'authenticité des pièces est faite sur pièces elles-mêmes authentiques. Tout est connu désormais, jusqu'au chiffre des pseudonymes révolutionnaires : *Nubius*, *Petit-Tigre* et les autres, qu'il y aurait encore quelque inconvénient à livrer.

Pourquoi n'opposait-il pas aux dénégateurs ou douteurs une réponse péremptoire ? Toujours par discrétion, et aussi par vanité ! Il n'osait pas trahir le secret des donateurs, et je me demande si moi-même je n'en ai pas trop dit ; puis, il craignait de faire tort à sa réputation d'habile dénicheur de pièces, en avouant que souvent elles étaient venues à lui sans qu'il eût même la peine de les chercher, et qu'il n'avait eu qu'à ouvrir la main pour en prendre possession. Vivant, il m'a bien communiqué le chiffre dont je viens de parler ; il m'a bien raconté, – et avec quels détails amusants que je regrette d'avoir oubliés en partie ! – l'histoire de son Anglais, qui faisait honneur à son industrie ; mais il m'a tu à moi-même presque tout le reste, qui n'est qu'une révélation posthume.

[Fin des extraits du chapitre 5^e de l'ouvrage de l'abbé Ulysse MAYNARD : *Jacques Créteineau-Joly, sa vie politique, religieuse, littéraire d'après ses mémoires, sa correspondance et d'autres documents inédits*, Paris, Plon, 1875.]



Jacques Créteineau-Joly

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !